Club Ecomobilité - Message du 21 juillet 2019

Les politiques environnementales doivent s'appuyer sur une analyse du contexte suffisamment précise pour choisir des technologies qui peuvent s'y adapter. C'est un enjeu majeur aujourd'hui puisque les responsables de ces politiques peuvent échanger entre eux, sous le regard des citoyens, et choisir des technologies et des services qui peuvent aller dans le sens souhaité. Un exemple qui montre la difficulté: le concept de villes intelligentes est régulièrement confronté aux réalités Africaines. L'article du Point fait la liste des grandes problématiques à affronter: la dimension du territoire, la croissance démographique, la concentration de la population dans les zones qui sont déjà les plus denses et les plus polluées... Faut il construire de nouvelles villes et comment les alimenter en énergie, communication, nourriture et éducation ? http://www.urba2000.com/urba21/?L-Afrique-et-les-smart-cities

MaaS (Mobility as a Service) est un concept de service qui nous vient d'Europe du Nord où la densité démographique est faible. Il trouve son utilité en France dans les territoires périurbains où le transport collectif est coûteux et doit être utilisé de manière efficace. Saint-Étienne Métropole et Transdev viennent de lancer une application de type "Maas" composé d'un calcul d'itinéraires multimodal, appuyé sur des sources de données actualisées, une application (Moovizy) abritant le profil du client et une fonction d'achat de titres de transport et de paiement. Pour le moment 200 personnes testent ce service. http://www.urba2000.com/urba21/?Saint-Etienne-se-dote-d-une-application-de-transport-MAAS

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et Logistique implique les acteurs du transport routier et de la chaîne logistique et il est porté par l'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère chargé des Transports. Il vise à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à limiter les polluants atmosphériques. Un colloque est organisé sur le thème : Comment les acteurs du transport et de la logistique relèvent-ils le défi de la transition énergétique et écologique. Jeudi 19 septembre 2019 de 8h30 à 14h00 à la Cité Universitaire Internationale de Paris. http://www.urba2000.com/urba21/?Le-rendez-vous-du-transport-et-de-la-logistique-eco-responsables

Le rôle du CCNUCC dans l'atténuation du changement climatique.

La CCNUCC (pour Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (en anglais United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)) est une initiative de l'ONU pour mieux cerner ce qu'est le changement climatique et comment y remédier. Cette convention a été adoptée au cours du "Sommet de la Terre" de Rio de Janeiro en 1992 par 154 États plus la totalité des membres de la Communauté européenne. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Elle porte sur les informations relatives aux émissions dans l'air; à savoir, les émissions de gaz à effet de serre direct (CO2, CH4, N2O, HFC, PFC, SF6, NF3) et à effet indirect (NOx, CO, COVNM, SO2).

Elle contient des **obligations** pour les gouvernements : rassembler et diffuser les informations sur les gaz à effet de serre, sur les différentes politiques nationales et sur les meilleures mises en pratique; mettre en oeuvre les stratégies nationales pour faire face aux émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts prévus, y compris la mise à disposition de soutien financier et technologique aux pays en voie de développement; • coopérer pour se préparer à l'adaptation aux impacts des changements climatiques. https://www.citepa.org/fr/activites/inventaires-des-emissions/ccnucc

Hydrogène : L'Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible (AFHYPAC) a dévoilé sa nouvelle plateforme (VIG'HY) qui recense sur une carte de France tous les projets, les initiatives et les stations de recharge liés à l'hydrogène en France. Sur 68 projets en France, on en 12 Ile de France, en Rhone Alpes en 16 et 10 Bretagne. http://www.urba2000.com/urba21/?Hydrogene-L-AFHYPAC-lance-VIG-HY

Bien à vous

JF JANIN